

ST-JUSTIN

Jeudi,  
14 OCT. 1937

Vol. XVI.  
No. 48

Rédigé en  
collaboration

# L'Écho de Saint-Justin

Editeur-Propriétaire: W.-H. Gagné

Journal Hebdomadaire

Abonnement:

Canada: \$1.00  
E.-Unis: \$1.50

Rédaction et Ad-  
ministration  
St-Justin,  
Co. Maskinongé.

## LA CAISSE POPULAIRE

**DEFINITION:** — La Caisse Populaire est une association coopérative admettant la variabilité du capital et du personnel social.

Ce n'est pas une simple accumulation de capitaux mais c'est la réunion de personnes qui éprouvent, toutes, les mêmes besoins économiques et qui veulent s'entraider.

**QUI PEUT Y ENTRER?** — Les conditions d'admission peuvent être remplies par tous.

Il suffit de faire preuve d'esprit de suite, d'honnêteté, d'amour du travail et de la pratique de l'épargne la plus modeste, le sou.

Hommes, femmes et enfants peuvent donc en faire partie.

**BUT.** — La Caisse Populaire a deux buts principaux: de provoquer et d'assurer la pratique de l'épargne la plus modeste et de venir en aide à ceux de ses membres qui peuvent avoir besoin d'emprunter.

La Caisse Populaire est limitée à la paroisse. L'association étant locale, les membres se connaissent mieux. Aux assemblées, chaque sociétaire n'a qu'un vote, quel que soit le nombre de parts qu'il possède. Ainsi, les gros ne mangent pas les petits, ils ne jouissent pas d'une influence prépondérante.

Le nombre de parts que chaque sociétaire peut prendre est limité car l'expérience prouve que si un sociétaire pouvait prendre n'importe quel nombre de parts, tout en n'ayant qu'un vote, il pourrait exercer, comme à la Bourse, une influence périlleuse sur la marche sociale en menaçant de retirer son capital. Tout sociétaire peut, quand bon lui semble, retirer toutes ou une partie de ses parts.

**PARTS SOCIALES.** — La Caisse Populaire, on l'a dit, est à capital et personnel variables c'est-à-dire que le capital est susceptible d'être accru par le paiement de nouvelles parts ou diminué, par des retraits de parts. Le personnel peut également s'accroître par l'admission de nouveaux membres ou être diminué par la sortie des anciens. Le capital est créé au moyen de parts. Les parts sont d'ordinaire de \$5.00. Un sociétaire ne peut avoir un nombre de parts supérieur à celui fixé de temps en temps par l'assemblée générale de la Caisse. Elles sont payables par versements de dix sous par semaine ou cinquante sous par mois. On peut les acquitter en une seule fois si, on le préfère.

A part les fonds ainsi accumulés, les sociétaires peuvent aussi déposer d'autres petites épargnes, lesquelles rapportent l'intérêt ordinaire accordé ailleurs pour de tels dépôts. Ces petites épargnes sont toujours retirables. La Caisse Populaire ne fait pas d'affaires avec le public en général, c'est-à-dire qu'elle ne reçoit pas de dépôts ni ne prête de fonds en dehors de ses membres. Cette condition ajoute donc une nouvelle garantie de sécurité.

**PRETS ET INTERETS.** — Les petits prêts ont toujours la préférence sur les gros, par exemple: si cinq sociétaires viennent emprunter, l'un \$400., les autres \$100. chacun, on prêterait de préférence aux quatre derniers s'ils présentent les mêmes garanties.

Pour faciliter le remboursement des prêts, le système des versements partiels est toujours préféré. En voici deux exemples:

**A.** Supposons qu'un homme emprunte \$100. pour trois mois. La Caisse lui versera toute la somme sans enlever l'intérêt. S'il peut, au bout d'un mois, remettre toute la somme, la Caisse ne lui chargera d'intérêt que pour un mois.

**B.** Un autre emprunte \$100. pour dix mois en promettant de payer \$10. par mois. Au bout du premier mois la Caisse lui chargera l'intérêt sur \$100., après le second, sur \$90. et ainsi de suite. Pour le dernier, elle ne gardera l'intérêt que sur \$10. Ainsi au lieu d'avoir emprunté à six ou sept pour cent, il aura emprunté à quatre ou à quatre et demie pour cent. La Caisse n'exige donc d'intérêt que pour le temps où on se sert de l'argent emprunté et on obtient une diminution d'intérêts en payant la somme par petits versements. La Caisse s'interdit formellement et à jamais toute spéculation de bourse ou opération aléatoire quelconque.

**SOLIDITE.** — Pour parer à toute éventualité et pour fortifier le système, une taxe d'entrée de dix sous par part est prélevée. Cette taxe peut être de vingt-cinq sous, avec le consentement des sociétaires. La réserve ainsi formée et augmentée par une partie des profits nets annuels sert à la protection des parts en cas de perte et assure à celles-ci une rémunération certaine puisque le revenu produit par cette réserve leur est destiné.

**MECANISME DE LA GESTION.** — Trois commissions sont choisies chaque année par les sociétaires à l'assemblée générale. Ces trois commissions dirigent les opérations de la Caisse. Ce sont:

- Un conseil d'administration;
  - Une commission de crédit;
  - Un conseil de surveillance.
- Le personnel de ces trois organes est distinct. Le Conseil d'Administration possède des pouvoirs généraux de surveillance et de contrôle des affaires de la société; il admet ou il exclut les membres. La Commission de Crédit s'occupe exclusivement des de-

## Louiseville et ses destinées

Quand aurons-nous, dans notre ville, un Conseil à l'esprit large, civique, en éveil, progressif? Il y a tant d'œuvres pratiques à concevoir, à réaliser surtout.

Le 16 mai 1935, dans les colonnes de ce journal, nous prônions l'idée d'un parc, et en dépit de multiples objections, pour la plupart mesquines et vieux jeu, ce parc est enfin conçu. Il contribue à changer totalement et pour le mieux la figure de notre rue centrale. Quand on y aura disposé des bancs, adopté un éclairage fantaisiste au kiosque, comme Joliette, ce sera parfait.

Le 10 mars 1935, nous consacrons également un éditorial sur la dotation d'une Unité Sanitaire, gage de santé. Nous possédons maintenant cette unité à Louiseville, grâce aux démarches de nos médecins locaux, et les bulletins périodiques préparés par l'officier médical révèlent des chiffres éloquentes sur les progrès de l'hygiène sur l'ignorance.

Nous progressons donc un peu de ce côté.

Le 14 février 1935, nous déplorons la grande pitié de notre cimetièrre, son aspect désolant, ses allées malpropres, pitoyables, et pourtant une religion de pitié et de charité comme la nôtre doit placer à l'honneur le culte éternel des morts. Tant que la Fabrique ne coordonnera pas un plan d'ensemble pour l'entretien général de son cimetièrre, il est inutile aux particuliers d'entretenir leur lot, car l'aspect général et actuel de notre cimetièrre détruit complètement les efforts de leur travail. De ce côté, rien n'a été fait.

Des oeuvres pratiques, vivantes qui s'imposent, il y en a.

**Une école technique:** Que les membres de la Commission Scolaire, au lieu de restreindre leurs activités, de se limiter à la vieille routine de trente ans, étudient le projet d'une école technique, ou pour être plus exact, d'une école d'apprentissage, d'arts et de métiers. Les garçons y puiseront une meilleure préparation aux travaux qui les attendent dans notre industrie de la soie. Ils gagneront ainsi de meilleurs salaires. Ne réaliserons-nous pas enfin que des étrangers avec quelques maigres notions de dessin ou de mécanique passent devant les nôtres, leur pilent sans gêne sur le pied, en récoltant les gros salaires.

Que l'on ne vienne pas s'écrier que le projet est trop coûteux, qu'il est irréalisable. Il suffit d'ajouter à notre collège actuel une aile où l'on grefferait cette école d'arts et de métiers. Nos gouvernants peuvent y aller de leur ocre.

**Une salle paroissiale:**

Une vaste salle, bien aménagée, spacieuse, moderne, bien éclairée. Voilà qui fera plaisir aux membres de la jeunesse ouvrière, la J.O.C. Nous avons assisté à leur grand ralliement de cet été, et nous avons été frappé de l'enthousiasme, de la santé morale, de la valeur intrinsèque de cette association pourtant toute jeune encore. Ces jeunes, pâlis au travail ingrat des manufactures, souvent desayés et déprimés auraient besoin de se rencontrer chaque soir, de se retremper, de se délasser dans un atmosphère gai, sain, propice à leurs ébats. Une salle paroissiale pour une population de quelque 5.000 âmes, il n'y a rien de bien extravagant dans ce projet. Et

cette salle, pourrait servir aux parties de cartes, au théâtre-amateur, aux conférences, aux concerts, toutes choses requises pour maintenir au normal le niveau intellectuel de notre population. Dans le moment, il n'y a à Louiseville aucune salle convenable, assez vaste pour loger le cinquième de notre population, et il y a de petits villages, qui sur ce point, sont mieux favorisés que nous.

**Une piscine**

Pour se baigner à Louiseville, il faut faire quelque deux milles, et encore, trouve-t-on au Lac St-Pierre, une eau ni trop propre, ni trop profonde aux abords. Il serait pourtant très simple de commencer par situer un terrain vacant, d'y faire une large piscine. Ainsi, au lieu de risquer de se noyer dans le large du Lac St-Pierre, comme cela s'est vu à plusieurs reprises dans des tragédies non oubliées, nos centaines d'enfants en vacances se baigneraient à coeur joie, et en toute sécurité dans cette piscine. Ils y acquerraient, sans risques, les notions de la nage, et nous savons par expérience combien elles sont utiles en de multiples occasions. Le bon air, les cures d'eau, les bains de soleil en feraient des êtres sportifs, vivifiés, robustes et gais. C'est quelque chose et cela reste pour la vie aux générations futures.

**Plus de Lumière!**

Il n'y a pas assez de lumière ici. Ma foi, à l'automne surtout, on pourrait se croire en 1900. Tous nos marchands pourtant ont dépensé et largement pour moderniser leurs devantures, égayer et rendre attrayantes leurs vitrines. Pourquoi, la Ville n'emboîterait-elle pas le pas à son tour, ne verrait-elle pas à distribuer moins parcimonieusement la lumière, surtout sur la rue principale. Mais pour cela, il faudrait un comité d'urbanisme, il faudrait quelqu'un de préposé efficacement à ce service. Ce quiconque au sens civique acquis aurait l'oeil vigilant, la main ouverte au progrès. Qui ne progresse pas recule. Et avec la lumière va le problème de la propreté de nos rues. Nous avons été au cours de la dernière saison, et plus particulièrement cet automne, nous sommes submergés de poussière. Cette poussière adhère à nos résidences pénétrant à l'intérieur. Il serait si facile de poser une couche de goudron, et c'en serait fini pour tous. Nous voulons bien croire que la Ville a le malheur d'être accablée à une réclamation dispendieuse par un citoyen de cette ville, mais même en satisfaisant à l'intérêt de ce particulier, il ne faudrait pas que toute la population en souffre, car la poussière est un vrai fléau, et pour les résidents, et pour les piétons. La combattre définitivement serait un bel actif au Conseil municipal actuel. Il serait infiniment regrettable que les exigences bien connues de ce particulier retardent de 2 ou 3 ans ce problème de la poussière. Ce serait au détriment de l'hygiène publique. Il y a certainement moyen de concilier les deux.

**Un Hôpital**

Nicolas, qui n'est pas un centre industriel, qui n'a pas notre population possède son hôpital. Louiseville possède déjà des religieuses hospitalières, Louiseville pourrait très bien posséder un hôpital. Un seul chirurgien suffirait.

mandes de prêts qui lui sont toujours soumises par le gérant. Elle fixe les conditions des prêts et exige des garanties. Tous les membres présents doivent être unanimes pour que le prêt soit accordé.

Le Conseil de Surveillance est chargé de surveiller toutes les opérations de la société. C'est l'assemblée générale siégeant en permanence à côté des officiers. Il veille à ce qu'ils accomplissent leur devoir. Il peut en tout temps examiner et vérifier les livres de comptes du gérant, les fonds de la société et se rend compte de leur utilisation dans l'intérêt de la Caisse.

Et maintenant, la Caisse Populaire est-elle un besoin? C'est le problème que nous tâcherons de résoudre la semaine prochaine.

BRUNO-GILLES RICARD.

Nos médecins seraient les premiers bénéficiaires, en gardant avec eux leurs clients, qui très souvent s'en vont ailleurs, et sont perdus pour eux, sans retour possible.

A Shawinigan, la population est à peine le double de Louiseville et des paroisses du comté, et néanmoins deux hôpitaux modernes sont en opération depuis des années. Du simple point de vue économique, familial, pratique, tout le monde bénéficierait d'un hôpital ici. Les professions libérales, le commerce, auraient intérêt direct à la réalisation d'un tel projet. Un hôpital simple mais confortable, où il y aurait (à suivre sur la page 7)

## Joseph Tassé

SENATEUR

1848-1895

Joseph Tassé, naquit à Montréal, en 1848, le 23 octobre. Il était le fils de Joseph Tassé et d'Adéline Daoust. Il fit ses études classiques au collège Bourget, à Rigaud. Ses études classiques terminées, il se livra au journalisme.

M. Tassé entra d'abord à "La Minerve" comme traducteur des dépêches de nuit. Le rédacteur en chef d'alors, était Joseph-Alfred-Norbert Provencher. (1) Il demeura à l'emploi de ce journal de 1867 à 1872. Il collabora au "Canada" d'Ottawa de 1867 à 68, puis à la "Revue Canadienne" de Montréal. Il fut également un des premiers collaborateurs de l'"Opinion Publique", de Montréal, en 1870.

En 1872, M. Tassé fut nommé traducteur de la Chambre des Communes, et alla demeurer à Ottawa. En cette ville, il fut nommé président de l'Institut Canadien-français. Il le demeura de 1872 à 1874. Il fut également président de la Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa.

M. Joseph Tassé fut élu député pour Ottawa, à la Chambre des Communes, en 1878. Il fut député jusqu'à 1887.

En 1880, M. Tassé vint demeurer à Montréal, et prit la direction de la "Minerve" (2)

Lors de la fondation de la Société Royale du Canada, en 1882, M. Tassé fut chargé par le marquis de Lorne de présenter la loi créant cette académie, en compagnie de l'honorable G.-W. Ross. (3) Joseph Tassé fut un des membres fondateurs de la société Royale du Canada.

Joseph Tassé fut fait sénateur pour la division de Salaberry, le 9 février 1891.

L'honorable Joseph Tassé est l'auteur des ouvrages suivants: Les Canadiens de l'Ouest, 2 volumes publiés en 1878. Il avait consacré dix années d'études, pour mettre à point ce travail. "Le chemin de fer canadien du Pacifique", brochure de 64 pages, Montréal, 1872. "Un parallèle. Lord Beaconsfield et Sir John Macdonald." Ottawa, 1880, 1 vol. 41 pages. "The French Question", Montréal, 1888, 87 pages. Le 38ème Fauteuil, ou Souvenirs parlementaires. Montréal, 1891, 1 vol. 299 pages avec portraits de l'auteur. MM. J.-A. Mousseau, L.-F.-Roderick Masson, Charles-Joseph Coursol, Joseph Royal et Désiré Girouard. L'honorable Joseph Tassé a aussi publié les discours de Sir Georges-Etienne Cartier, en deux forts volumes, en 1893.

L'honorable Joseph Tassé est décédé à Montréal, le 17 janvier 1895, âgé de 46 ans.

L'honorable Joseph Tassé avait épousé en 1870, à Ottawa, Mlle Emma Lecourt, fille de J.-Pierre Lecourt, architecte des travaux publics.

A sa mort, il laissait trois filles. L'une devint l'épouse du Errol Bouchette, d'Ottawa. Une autre épousa Louis-Philippe Crépeau, avocat d'Arthabaskville, étant devenue veuve, elle épousa le juge Wilfrid Mercier, de Montréal. Elle est décédée, il y a quelques années.

Riclos.

1. — Il est décédé le 28 octobre 1887.
2. — Cf. le 38ème Fauteuil, J. Tassé, 1891, page 174.
3. — Idem, page 23.

# L'ECHO DE SAINT-JUSTIN

JOURNAL HEBDOMADAIRE

## W.-H. GAGNÉ & FILS

Éditeurs-Propriétaires,

ST-JUSTIN, QUE.

Le prix de l'abonnement est de \$1.00 par année pour le Canada et \$1.50 pour les Etats-Unis. — Toute année commencée est due en entier.

Conformément à la tradition et dans l'intérêt d'une juste liberté, il est entendu que les articles de l'Echo sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

Pour le tarif des annonces, impressions etc., on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

## Ecole Sociale Populaire

La causerie à l'Heure catholique du 17 octobre, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sous le patronage de S. Exc. Mgr Gauthier, sera donnée par M. l'abbé Oscar Gibeault, curé de la paroisse Saint-Georges et membre de la Commission scolaire catholique de Montréal. Il exposera le rôle de la famille dans l'éducation d'après l'encyclique Divini Illius Magistri. Cette causerie commence à 5h.45. Elle dure vingt minutes. A 6h. 05 programme musical exécuté par le Choeur paroissial de Ste-Madeleine, sous la direction de M. Paul Tremblay, maître de chapelle.

### POUR LA FETE DU CHRIST-ROI

Plus de cent conférenciers laïcs, recrutés par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, se préparent à exposer, le jour de la fête du Christ-Roi, dans chacune des paroisses de la ville et de la banlieue, le rôle social de l'Eglise. Des hommes de toutes les classes de la Société prendront part à cette croisade, depuis le premier magistrat de la ville jusqu'à d'humbles ouvriers: juges, députés, avocats, médecins, notaires, industriels, instituteurs, voyageurs, etc. Plusieurs sociétés: Lignes du S.-Coeur, Société Saint-Jean-Baptiste, Société de Saint-Vincent-de-Paul, apporteront leur concours pour l'organisation de cette manifestation. La conférence aura lieu l'après-midi ou le soir. Auparavant S. Exc. Mgr Gauthier recevra tous les conférenciers à l'archevêché et les bénira.

### LA SEMAINE SYNDICALE

C'est du 7 au 14 novembre qu'aura lieu la Semaine syndicale organisée par l'Ecole Sociale Populaire. Toute la population de la province aura l'occasion d'entendre un exposé de la doctrine syndicale telle que la prêche l'Eglise et des avantages que non seulement la classe ouvrière mais la société tout entière peut en retirer. Les organisateurs travaillent activement à la préparation de cette Semaine. Leur programme sera des plus variés car ils veulent atteindre par différents moyens de propagande toutes les classes de la société.

Tél. 51

## Dr Willie WALKER

Chirurgien - Dentiste

Machine à gaz

115 rue St-Laurent

LOUISEVILLE

Téléphone 117.

## G. E. HEROUX,

Contracteur Electricien Licencié

INSTALLATION DE LUMIERES, FIXTURES, MOTEURS ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES

Réparations de tous genres.

58, rue St-LAURENT,

LOUISEVILLE, P. Q.

## La Semaine Provinciale

Communiqué de l'Union Nationale)

### LE TOURISME EN 1937

L'Office provincial du tourisme a communiqué ces jours derniers des chiffres intéressants sur la saison touristique. Ces chiffres indiquent une augmentation de 60,000 voitures entrées dans la province de Québec de plus que l'année précédente. Le nombre de visiteurs a été de 200,000 de plus que durant l'été de 1936, c'est un véritable record. Le tableau suivant donne une idée du mouvement touristique durant la dernière saison.

Automobiles américaines entrées par les postes de douanes	1936	1937
	194,314	225,646
Automobiles des autres provinces entrées par les postes de douanes	7,391	8,347
Automobiles américaines entrées par les routes interprovinciales:	83,257	97,459
Automobiles des autres provinces entrées par les routes interprovinciales:	108,720	122,529
Total	393,682	453,981

Soit une augmentation de 60,299. Dans une causerie prononcée au Club Canadien, Monsieur René Turck, consul général de France à Montréal, insistait sur le charme particulier de notre province. Il cita les paroles de l'hon. M. Joseph Bilodeau.

"Si déjà, le cachet national de nos habitations de nos mœurs a été altéré, il faut s'empresser de réparer l'outrage que notre négligence a toléré." Et pour terminer, disons avec M. Louis Coderre, sous-ministre du Commerce, de l'Industrie et des Affaires municipales: "Ce serait une grande faute d'américaniser le visage français de notre province. Il peut se monnayer et créer un Pactole sur nos routes québécoises".

### TRAVAUX DE CHOMAGE:

L'hon. M. William Tremblay a eu la semaine dernière une entrevue, à Ottawa, avec le ministre fédéral du travail, l'hon. M. Norman Rogers. Les deux ministres ont discuté un plan de grands travaux publics destiné à remplacer les secours directs. A la suite de l'entrevue, l'hon. M. Rogers a fait la déclaration suivante:

"Nous avons cherché un terrain d'entente en vue d'en arriver à supprimer les secours directs aussitôt que possible dans la province de Québec. Nous avons considéré les moyens à prendre pour dresser un programme de travaux qui auraient pour effet de donner de l'ouvrage aux personnes sous les secours directs ainsi qu'à activer l'industrie privée. Un comité conjoint du département fédéral du travail et du provincial sera formé sous peu afin de donner toute l'efficacité voulue au programme que nous avons en vue."

### LES PENSIONS DE VIEILLESSE:

Le président de la commission des pensions de vieillesse, M. J.-R. Forest, vient de nous communiquer les derniers chiffres de la commission. Le 30 septembre, les vieillards ont reçu \$842,424. Cette somme a été répartie entre 43,813 pensionnés. A date, les vieillards ont reçu un montant de \$9,323,981. On croit que le versement mensuel sera stabilisé à \$850,000.

Comme on le sait, le fédéral paye 75 pour cent de cette pension.

### DECLARATION DE M. GORDON ROSS:

En réponse à des accusations qui ont été portées, relativement à la démission de quelques membres du comité protestant du conseil de l'instruction publique, un membre du conseil législatif qui est aussi membre du comité protestant, M. Gordon Ross, a déclaré que l'hon. M. Maurice Duplessis n'a eu absolument rien à voir dans cette démission.

### LA PETITE PROPRIETE:

Dans un discours qu'il a prononcé à Montréal, devant la ligue des propriétaires, le Premier Ministre a déclaré que son gouvernement allait prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger la petite propriété.

Parlant ensuite du taux d'intérêt, l'hon. M. Duplessis a demandé au gouvernement fédéral de le réduire à 5 pour cent, disant que 12 pour cent est un taux trop élevé. Et il a ajouté:

"Si ceux qui possèdent ne veulent pas comprendre qu'ils doivent aider ceux qui ne possèdent pas, tant pis pour eux. Nous allons réaffirmer nos obligations et les accomplir."

### VICTOIRE DE M. HEPBURN:

Le premier ministre de l'Ontario,

## Théâtre "Parisien"

SEMAINE DU 18 OCTOBRE

Lundi, Mardi, Mercredi, 1 représentation 7.30

STELLA DALLAS

avec Barbara Stanwyck et John Bols.

En programme double avec

A DAY AT THE RACES

Avec Marx brothers

Jeudi, Vendredi, Samedi & Dimanche, 2 rep. 7.30 hrs

MARTHA

Avec Roger Bourdon, Huguette Duflos

ATTRACTIONS SUPPLEMENTAIRES

Admission: 25 Sous

LOUISEVILLE, QUE.

qui vient d'être réélu par une grande majorité, est un ami de notre province. Au cours de la campagne électorale, il a fait l'éloge de l'hon. M. Maurice Duplessis et il a rendu hommage au ministre du travail, l'hon. M. William Tremblay, l'hon. M. Duplessis et l'hon. M. Hepburn ont déjà eu une conférence importante l'autome dernier. Il est probable qu'ils se rencontreront de nouveau cette année. Une conférence sera tenue afin d'uniformiser les lois relatives aux opérations forestières, afin que notre province ne soit pas placée sur un pied d'infériorité par rapport à la province voisine.

### LE FAMEUX "S" DE SAINT-AUGUSTIN:

Afin de faire disparaître le fa-

meux "S" de St-Augustin, où il s'est déjà produit nombre d'accidents d'auto, le ministère de la voirie a fait construire une nouvelle route de deux milles de longueur. Cette route est maintenant ouverte à la circulation. Elle mesure 80 pieds de largeur, et dès l'été prochain, elle sera recouverte d'un tapis bitumineux.

### L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE:

L'hon. M. Bona Dussault présidera le 17 octobre un grand congrès de l'enseignement agricole. Tous les directeurs et les professeurs des écoles d'agriculture, prêtres et laïques, assisteront à ce congrès au cours duquel on étudiera plusieurs questions importantes.

### La colonne de beauté

dirigée par

## Cousine Blanche

Diplômée de l'Université de Beauté de Paris



### L'EMPATEMENT LOCAL

Si j'en crois les lettres que je reçois, c'est là une grosse inquiétude pour la coquetterie féminine. Il est évident que la graisse commence à envahir l'esthétique d'une jeune femme, l'exagération du tissu adipeux ne se répartit pas toujours également et il est, certes, fort disgracieux d'avoir un buste important et les jambes grêles. Tantôt c'est le ventre seul qui engraisse, tantôt c'est la poitrine. Chez une autre, ce sont les bras et les jambes...

Existe-t-il un traitement de cet embonpoint local, partiel? Autrement dit, peut-on faire maigrir telle ou telle partie du corps sans agir sur le reste. Toute la question est là.

Vous entendrez parler de quatre procédés; les pommades, les massages, l'électricité et la gymnastique.

Les pommades ou gelées, qu'on a appelé "fondantes" jouissent, d'une certaine popularité, mais il faut être bien certaines qu'elles ne comportent pas d'ingrédients aptes à causer des dermatoses (maladies de la peau). Celles qui contiennent des sels alcalins ou de l'iode ne sont pas toujours recommandables. Il vaut mieux choisir les pommades à base de camphre.

Quant aux remèdes dont la vente est interdite depuis le premier janvier, qu'il me suffise de dire qu'ils contiennent souvent de la détrophénol dont l'effet est positivement nuisible à la santé, puisqu'elle occasionne une diminution des corpuscules blancs du sang, qui protègent l'organisme contre les infections, la jaunisse des éruptions cutanées, des démangeaisons pénibles, l'hydropesie, la fièvre, des douleurs

à la tête et aux oreilles, des étourdissements, des frissons, l'inflammation des genives, nausées, la transpiration trop abondante, la diminution de la pression artérielle accélèrent des mouvements du cœur, l'acidité stomacale, la stupeur et parfois la mort, suivent son usage prolongé.

Le Massage et l'électricité sont théoriquement du moins efficaces. Le massage active les échanges et le drainage circulatoire; par conséquent il devrait aider à la résorption de la graisse. Il existe des corsets spécialement établis de façon à opérer un véritable massage des parties de l'anatomie qu'ils recouvrent. De son côté, l'électricité, en provoquant la contraction musculaire devrait également accomplir une besogne analogue.

### MES CONSEILS SONT GRATUITS

J'ai publié toute une série de feuillets sur les soins de beauté... soins du visage, des mains, des cheveux, des yeux; enlèvement des poils follets; développement, raffermissement ou amaigrissement du buste, la maigreur, l'excès de graisse, les poids et mesures normales, etc. Ces feuillets ne contiennent pas un mot de réclame. Ils ne contiennent que des conseils tout à fait désintéressés. Il suffit d'indiquer lequel (ou lesquels) de ces feuillets vous intéressent et de m'envoyer dans un timbre de 3c pour les recevoir dans une enveloppe cachetée et discrète, qui ne révèle pas leur origine.

Adressez simplement vos lettres à Cousine Blanche 197 Ouest, Ste-Catherine, Montréal.

Cousine Blanche

# LA PAGE DES CULTIVATEURS

## La vie coopérative

La cause de la coopération agricole est certainement l'une des plus importantes chez nous. Il n'y en a guère qui puisse rendre des services plus grands à notre classe agricole. Aussi n'est-ce pas surprenant si elle est tout d'actualité, maintenant que les cultivateurs manifestent l'intention de s'intéresser à leurs affaires.

Ce qui me surprend toujours cependant, c'est que nous la voyons devenir de plus en plus, la chose de gens qui s'en sont si longtemps désintéressés et qui du jour au lendemain en sont devenus les plus grands défenseurs.

J'en connais qui n'avaient jamais eu la moindre idée de ce que pouvait être la coopération et qui, dès que les circonstances leur ont permis de se jucher à un haut poste, deviennent des propagandistes les plus acharnés de la cause de la coopération.

Mais que d'accrocs ont fait à la vérité. Il y a des gens qui semblent croire que puisque la coopération est bonne, on a toute liberté pour débiter en sa faveur, toutes les faussetés que l'on voudra pour peu que ça puisse servir la cause.

Malheureusement on se sert d'arguments qui, s'ils ont pour celui qui les utilise une apparence de bon sens, en sont parfois complètement dépourvus. Et chose regrettable on constate de ces déclarations dans les paroles ou les écrits de personnes qui se sont acquies une certaine réputation de probité et d'honnêteté, en sorte que les effets nuisibles n'en sont que plus pernicieux.

Je sais que parmi ceux qui font de ces avancés il y a des personnes absolument sincères. Mais la sincérité n'est pas la même chose que la vérité. La sincérité n'empêche pas que l'on puisse faire fausse route.

La sincérité n'est pas une excuse suffisante chez des personnes qui prennent sur eux de se poser à l'expert alors qu'ils ne sont, en somme que de parfaits ignorants.

On ne se constitue pas expert du jour au lendemain, pas plus qu'un cours livres que ne nous permet de devenir compétent dans un travail où entre autre chose que de la théorie.

Qu'on ne se laisse pas aller à croire qu'il suffit d'avoir lu telle ou telle chose dans le meilleur des livres pour être ensuite en mesure de lancer et de réussir un travail ou une oeuvre.

J'ai bien, pour ma part, étudié tout ce que l'on peut apprendre sur l'art de faire un bon labour, mais j'avoue qu'il me faudrait passablement de pratique aux manèges de la charrue pour rivaliser avec un de nos cultivateurs.

Il y a certaines choses en coopération qui ne s'apprennent pas dans les livres. Qu'on ne se leurre pas de l'idée que l'on assurera le succès de la coopération tout simplement par l'entremise de cours sur la coopération; ou par limitation de ce qui se fait ailleurs. Je suis convaincu que pour faire quelque chose de solide en quoi que ce soit, il faut plus que l'imitation ou la théorie; il faut de l'expérience.

C'est pourquoi je trouve malheureux que l'on veuille, en certains milieux, si peu tenir compte de l'expérience acquise chez nous et que l'on n'ait de considération que pour ce qui nous vient de l'étranger.

ALFRED SAVOIE.

### LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC FOURNIT LES COMMODITES SUIVANTES SUR LE MARCHE

#### BEURRE

Il faut admettre que depuis l'exportation d'une certaine quantité à destination du Royaume-Uni, un meilleur sentiment s'est développé sur notre marché canadien. Cependant, la hausse assez prononcée de la semaine dernière a occasionné une offre plus considérable de beurre entreposé au cours de l'été et avec un volume d'achats un peu plus modéré; bien que les prix aient peu varié, l'allure de ce marché a été plutôt tranquille.

Suivant les statistiques compilées par le Gouvernement Fédéral, les stocks en entrepôts par tout le Canada le 1er octobre courant démontrent (déduction faite de la quantité réquisitionnée pour exportation)

une diminution substantielle comparativement à l'an dernier.

Actuellement, la situation de ce marché apparaît assez satisfaisante. Néanmoins, selon l'opinion courante outre l'exportation qui pourrait continuer à nous être favorable, les deux importants facteurs qui régleront les conditions futures de ce marché seront surtout la production ainsi que la distribution.

Lundi avant-midi, le 11 octobre, le No. 1. Pasteurisé au gros était coté de 27 3/4 c à 27 1/2 c la livre.

#### FROMAGE

Afin de remplir des commandes reçues d'outre-mer, l'activité de nos opérateurs pour les fromages de fabrication du mois de septembre s'est accentuée davantage et une autre hausse a été enregistrée dans les prix.

Actuellement, les approvisionnements du marché anglais sont plus considérables que l'an dernier à pareille date et, outre la quantité disponible au Canada, l'on prévoit sous peu de forts arrivages de la Nouvelle-Zélande. A première vue, cette situation ne paraît pas très solide, mais d'un autre côté, l'on rapporte que la production locale de l'Angleterre accuse une forte diminution comparativement à l'an dernier et présumant une consommation aussi régulière que par les années passées, l'on semble d'opinion que le surplus actuel apparent devrait disparaître graduellement.

Généralement, il y a difficulté à trouver preneur sur le marché anglais pour nos fromages de fabrication d'octobre et à moins que ces derniers puissent facilement être absorbés pour fins locales, il y a lieu de s'attendre à une réduction de prix.

#### ANIMAUX VIVANTS

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi, le 11 oct. 1937 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

PORCS		
Select 190 — 230 lbs	9.25—9.50	
Prime — \$1.00		
Bacon 180 — 230 lbs	9.25—9.50	
Bouchers 160 — 240 lbs	8.75—9.00	
Léger 120 — 160 lbs	7.50—8.50	
Lourd 240 — 270 lbs	8.75—9.00	
Extra Lourd 270 lbs plus	8.25—8.50	
Truies	6.50—7.50	

VEAUX DE LAIT		
Choix	8.50—9.00	
Bon	8.00—8.50	
Moyen	7.00—7.50	
Commun	5.50—6.50	

#### VEAUX DE CHAMP

Bon	3.50—3.75
Moyen	3.25—3.50
Commun	3.00—3.25

#### AGNEAUX

Choix	7.50—7.75
Bélier	5.50—5.75
Commun	5.50—5.75
Pesant	6.50—6.75

#### MOUTONS

Bon	3.00—3.50
Commun	2.00—2.25

#### VACHES

Choix	4.00—4.50
Bonne	3.25—3.75
Moyenne	2.50—3.00
Commune	2.00—2.50
Très Comm.	1.50—1.75

#### TAUREAUX

Choix	3.75—4.25
Bon	3.00—3.25
Moyen	2.75—3.00
Commun	2.50—2.75

#### TAURES

Choix	5.50—6.00
Bonne	4.50—5.00
Moyenne	3.50—4.00
Commune	2.25—3.00

#### BOUVILLONS

Choix	8.00—8.50
Bon	6.00—6.50
Moyen	5.00—5.50
Commun	4.00—4.25
Com. Léger	3.00—3.50

#### VOLAILLES VIVANTES

La demande est bonne et ce marché est actif. Les prix des poulets demeurent fermes et ceux des poules accusent une hausse d'environ 01c la livre.

Avec l'avance de la saison, à partir de cette semaine, la classification des poulets à rôtir sera établie de la manière suivante:—

A—6 livres et plus,	
B—5 livres jusqu'à 6 livres,	
C—4 livres jusqu'à 5 livres.	

#### VOLAILLES ABATTUES

A l'occasion de la Fête d'Action de Grâce, la demande a été active et les prix fermes.

#### OEUFS

Montréal et Québec: — Au début de la semaine, la demande a ralenti et ce marché avait tendance à fléchir, par contre, au cours des derniers jours, les arrivages ont été moindres que prévus et avec une offre plus restreinte, il a été possible de maintenir les prix au niveau de la semaine précédente.

#### VEAUX ABATTUS

Montréal et Québec: — Marché stable et prix soutenus.

#### PORCS ABATTUS:

Montréal et Québec: — Marché tranquille et légère baisse de prix pour certaines catégories.

#### Prix de Remise

#### COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC, QUEBEC

Semaine finissant le 9 octobre 1937

OEUFS		
A — (Gros)	38c	
A — (Moyens)	25	
A — (Poulettes)	27	
B	25	
C	21	

#### VEAUX ABATTUS

Bons	13c
Moyens	11
Communs	09
De Champs	07

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

**IMPORTANT:** — Dans le but d'être utiles à la classe agricole, nous nous sommes organisés pour recevoir la volaille vivante à Québec; les cultivateurs intéressés pourront donc à l'avenir adresser les consignations directement à cette succursale.

#### PORCS ABATTUS

A—Bacon de choix 136 à 160 lbs	12 1/4 c net
Plus... \$1.00 prime	
B—Bacon 120 à 160 lbs	12 1/4 c net
Boucher, 120 à 160 lbs	12c net
Lourd, 160 à 200 lbs	11 1/2 c net
Léger, 100 à 120 lbs	11c net

#### Prix de Remise

#### COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC, 130 rue ST-PAUL EST, MONTREAL

Semaine finissant le 9 octobre 1937

POULES VIVANTES		
A—5 lbs et plus	19c	
B—4 lbs à 5 lbs	17	
C—3 lbs à 4 lbs	14	
COQS	11	

#### POULETS A ROTIR (Sélectionnés)

A—5 lbs et plus	22c
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs	20
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs	17

#### POULETS A GRILLER

A—2 lbs jusqu'à 2 1/2 lbs	17c
B—1 1/2 lb jusqu'à 2lbs	16
C—Pesanteur moindre et qualité inférieure	15

#### OEUFS

A—(Gros)	40c
A—(Moyens)	38
A—(Poulettes)	31
B	28
C	21

#### POULETS ABATTUS (Engraisés au lait)

A—6 lbs et plus	29c
A—5 lbs à 6 lbs	28
A—4 lbs à 5 lbs	26
B—6 lbs et plus	26
B—5 lbs à 6 lbs	25
B—4 lbs à 5 lbs	24

#### POULETS ABATTUS (Sélectionnés)

A—6 lbs et plus	26c
A—5 lbs à 6 lbs	25
A—4 lbs à 5 lbs	24
B—6 lbs et plus	24
B—5 lbs à 6 lbs	23
B—4 lbs à 5 lbs	22

#### VEAUX ABATTUS (Engraisés au lait)

Bon	13c
Moyen	11
Commun	09

Sur les prix ci-hauts mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

Semaine finissant le 5 octobre inclusivement.

BEURRE—		
No. 1 Pasteurisé	27c	
No. 1. non pasteurisé	26 1/2 c	
No. 2	26	

#### FROMAGE—

Blanc			
No. 1	13 3/4 c	No. 1	14c
No. 2	12 3/4 c	No. 2	13c

#### TRES IMPORTANT.

Aucune commission ou frais d'emmagasiner à déduire de nos prix de remise de beurre et fromage.

#### MERES, VOUS ETES INQUIETES?

Mères de familles, que ferez-vous de vos enfants? Auront-ils l'avantage de se créer une position enviable et même de fonder des établissements importants dans la finance, le commerce et l'industrie? Devront-ils continuer à ne pouvoir guère aspirer à autre chose qu'au rôle de serviteur?

Comment se fait-il que nous en soyons rendus là, puisque nous composons l'immense majorité de la population et que nous formons la clientèle indispensable au succès de la moindre entreprise? Comment? Parce que depuis des années nous nous sommes bousculés à la porte des marchands et des industriels d'autres origines que la nôtre pour leur porter notre argent, sans nous occuper le moins du monde du marchand et de l'industriel de notre groupe.

Nous avons porté notre argent aux autres et ils en ont profité pour s'enrichir, multiplier leurs établissements et installer leurs industries jusqu'au coeur de notre population. Comme l'importance de notre clientèle devait nécessairement assurer l'influence économique à ceux qui en bénéficiaient davantage, nous avons assuré la part du lion aux autres, et nous n'avons gardé pour nous que les miettes.

En délaissant le marchand et l'industriel canadien-français, non seulement nous en avons diminué le nombre et l'importance, non seulement nous avons permis qu'il soit remplacé par des éléments qui n'ont aucun intérêt à notre avenir économique, mais nous avons rendu de plus en plus difficile à nos enfants la possibilité de s'établir à leur compte et nous les avons réduits à la nécessité de se contenter d'une place de commis ou d'un emploi inférieur dans les usines. Il y a plus, car il ne faut pas oublier que même ces emplois subalternes deviendront de plus difficiles à obtenir par les nôtres, si nous continuons d'accroître l'influence économique des autres à mesure que la nôtre continuera de diminuer.

Est-ce à dire que le commerce et l'industrie finiront par nous échapper et que les établissements qui nous restent passeront graduellement en d'autres mains comme la chose s'est faite par le passé? OUI, si en n'utilisant pas notre pouvoir d'achat nous négligeons d'éviter cette échéance. NON, si, comme la chose s'annonce, nous avons la volonté déterminée de corriger nos erreurs passées et d'employer notre argent en achetant chez nous de façon à assurer notre restauration économique.

Mères de famille, vous êtes inquiètes; mais cette inquiétude, vous l'avez provoquée en allant acheter tout ce dont vous aviez besoin ailleurs que chez les nôtres. Vos maris ont fait la même chose et vos enfants ont suivi votre exemple.

Cette habitude généralisée pendant des années a produit ses conséquences logiques; pauvreté, chômage, sombre avenir pour la jeunesse et asservissement économique pour l'élément canadien-français.

Il faut se rappeler qu'une mauvaise habitude peut se corriger, surtout quand on en constate les effets dangereux. Mères de familles, corrigez-vous. Faites TOUS vos achats chez les Canadiens-français, soyez des propagandistes de l'achat chez nous. Comprenez bien que si l'immense clientèle canadienne-française a réussi à faire prospérer partout, jusque dans les campagnes les plus éloignées, le commerce exercé par les autres, il suffit que cette même clientèle se canalise vers les nôtres pour que nous reprenions bien vite le terrain perdu.

Mères de familles, vous avez en mains tout ce qu'il faut pour assurer l'avenir de vos fils, c'est votre pouvoir d'achat. Achetons chez les nôtres en exigeant, autant que possible, des produits canadiens-français, et nous aurons bientôt besoin de tant de marchands et de tant d'industriels que l'avenir de vos fils sera assuré. Pour cela, il suffit de comprendre et de vouloir. Vous comprenez; et, pour l'amour de vos fils, vous voudrez.

## OÙ EST JOS ?

# A PRENDRE UNE

# Dow

## BIÈRE OLD STOCK

**FONDÉE IL Y A 147 ANS**

D139F

# NOS COURRIERS

## Louiseville

### DECES D'UN SEPTUAGENAIRE

Récemment eurent lieu les importantes funérailles d'Alfred Lupien époux de feu Olive Bergeron. Le défunt était âgé de 77 ans. Il laisse dans le deuil: sa belle-fille, Mme Ludovic Lupien, ses petits-enfants: le Rév. P. Marcel Lupien, des Rédemptoristes, d'Ottawa; Mme Emile Morin (M.-Claire), d'Ottawa; Lucille et Jean-Marie, de Louiseville; ses neveux et nièces: M. et Mme Philippe Baril, de Ste-Ursule; M. et Mme Nap. Perrault, M. et Mme Arthur Perrault, M. et Mme Alfred Perrault, de Montréal; Mlle M. L. Lupien, M. Lupien et Jos Lupien, Mme Jos. Dorais, le Rév. P. Bernardin Baril, C.S.S.R. de Sherbrooke; M. et Mme Oscar Caron, Mme Adolphe Baril, de Hull; M. et Mme Alf. Lambert de Willimantic; M. Hector Ricard, Mme Jos. Mineau, M. Donat et Jos Desrosiers de Montréal etc.

Le service fut chanté par le R.P. Marcel Lupien, assisté de MM. les abbés Claude Lafontaine et Eugène Panneton, comme diacre et sous-diacre. Au chœur assistait M. le curé D. Baril.

Portaient la dépouille mortelle: MM. Téléphore Lambert, Arthur Lambert, Jos. Monier, F.-X. Thérien, J.-A. Giguère et Jos. Morin. La quête fut faite par MM. F.-X. Héroux et Arthur Plourde.

Un cantique fut exécuté à la fin du service par le Dr R. Trudel. M. Nap. Desrosiers, dirigeait les funérailles.

### NAISSANCES

A M. et Mme Lucien Hébert, née Rose Lamirande, est née une fille baptisée Marie, Cécile, Lisette. Parrain M. Gaston Hébert, marraine Cécile Lesage.

M. et Mme Maurice Auger, née Alice Bellemare, sont les heureux parents d'une fille baptisée Marie, Adrienne, Pauline.

M. et Mme Adrien Auger furent parrain et marraine.

M. et Mme Emery Benoit, née Germaine Paillé, nous font part de la naissance d'un fils baptisé, Joseph. René, Paul, Yvon. Parrain M. P. Emile Paillé, marraine Jeanne Lamirande.

### QUETE

La semaine dernière une quête fut faite par les Chevaliers de Colomb dans le but de venir en aide aux nécessiteux de la Saskatchewan. La population Louisevillienne s'est montrée très généreuse en cette occasion, un wagon de produits de la ferme a pu être chargé dans notre localité.

### EN DEUIL

C'est avec regret que nous apprenons la mort de M. Pierre Panneton d'Yamachiche et père de M. l'abbé Eugène Panneton, vicaire. L'Echo de St-Justin réitère à la famille Panneton ses plus sincères sympathies.

### A L'HOPITAL

Mlle Emélia Demontigny passe quelques temps à l'hôpital Notre-Dame de Montréal.

### DIMANCHE

Dimanche dernier la messe de sept heures fut dite par M. le curé Baril et le sermon fut prononcé par M. l'abbé Claude Lafontaine.

La chorale des Enfants de Marie

dirigée, par Mlle Gilberte Caron fit les frais du chant. Les soli furent exécutés par Mlles Lucette Pelland, Madeleine Plante, Thérèse Bourk et M.-Paul Naud.

Mlle Annette Caron accompagnait à l'orgue.

## Maskinongé

Mme Gilbert Guinard, de Montréal, a passé une fin de semaine, en visite chez des parents.

MM. Gérard Gagnon et Vincent Bouchard, de St-Henri de Taillon, Lac St-Jean, ont passé une fin de semaine chez M. et Mme Joseph Gagnon.

Dimanche dernier, étaient de passage à St-Cuthbert: Mlles Simone Gagnon, Cécile Thibodeau, Marie-Ange Dauphinais, Cécile Lincourt, MM. Vincent Bouchard, Gérard et Angelbert Gagnon.

M. Omer Déziel, est allé à Montréal par affaires.

M. et Mme Adélarde Grenier, M. et Mme Amédée Grenier, M. Roméo Carufel, de St-Mathieu de Caxton, en visite dernièrement chez Mme Alexandre Carufel.

Mlle Thérèse Carufel, à Shawinigan depuis quelque temps est revenue chez sa mère Mme Alexandre Carufel pour y demeurer.

M. le Juge Aimé Marchand de T.-Rivières, de passage chez sa mère Mme C.-B. Marchand samedi dernier.

Mme Napoléon Lessard, de Montréal, de passage à Maskinongé et St-Justin dernièrement.

Mlles Gabrielle et Eva Rainville, Antoinette Marchand, Thérèse Lebrun, MM. Jean-Louis Landry, Jules Béland, Thomas Rémillard, Roland Lebrun, Dominique Carufel sont allés à Joliette dimanche dernier, les invités de M. Ferdinand Marchand, restaurateur et de Mlle Marchand.

M. et Mme Adrien Gaboury (Rose-Alma Bellemare) ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 22 septembre: Marie-Paule-Cécile. Parrain: M. Henri-Paul Lemyre; marraine: Mlle Irène Gaboury. Porteuse: Mlle Marie-Rose Gaboury, toutes deux, tantes de l'enfant. — Nos félicitations.

M. Alfred Cormier, du Manitoba, ainsi que M. et Mme Dr Vanasse, de St-Maurice, en visite dernièrement chez M. Philippe Vanasse.

## Ste-Ursule

M. et Mme Joseph Déziel (Rose Gagnon) ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils qui reçut au baptême les noms de Joseph-Urbain-Benoît. Parrain et marraine: M. et Mme Urbain St-Louis; porteuse: Mme Philorum Gagnon, de St-Justin.

Sépulture: — Le 9 octobre: Marie-Louise Beauregard, épouse de Henry Lambert.

Unité sanitaire: — Les officiers de l'Unité sanitaire ont fait mercredi leur visite habituelle dans les écoles de la paroisse.

Divers: — Mlle Marguerite Baril, en visite au presbytère, dimanche dernier.

Mlle Antoinette Dufresne, de St-Barthélemi, chez Mlle Réjeanne Picotte, jeudi.

Mme Ernest Desfossés et ses filles: Mlles M.-Rose, Gertrude et Béatrice, chez MM. Clinton et Jimmy Turner.

Mme Joseph Dufresne, de Saint-

Barthélemi, chez M. et Mme Alfred Picotte.

M. et Mme Pierre-Mastafa Savoie, de Montréal, Mlle Bernadette Trudel, M. Charles Trudel, à G.-Mère, chez M. et Mme Roland Savoie, dimanche dernier.

Mlle Emilienne Hubert de St-Didace, chez des parents, à Ste-Ursule. M. François Giguère, de passage à Trois-Rivières, samedi.

Mme Vve Edouard Paquin, à Louiseville, par affaires, en fin de semaine.

Mme Jean Clément, de St-Barthélemi, chez M. Alfred Picotte.

M. Nérée St-Yves, de Prémont, à Ste-Ursule, pour assister aux funérailles de Mme Henry Lambert.

M. les abbés Grenier et Villemure, de St-Justin, aux funérailles de Mme Henry Lambert.

M. et Mme Omer Carle, de G.-Mère, chez M. Henry Lambert.

M. Louis Lambert, de Ste-Angèle, chez sa fille, Mme Henri Lavautte.

M. Alphonse Lambert, de Saint-Paulin, au service samedi.

M. et Mme J. Grandchamp, de Louiseville, à Ste-Ursule, samedi.

M. et Mme Euclide Lambert, à St-Léon, chez M. Ernest Lafleur.

M. et Mme Raymond Déziel, chez M. Ferdinand Bergeron, de St-Léon.

M. Arthur Déziel à St-Barthélemi chez M. Albert Clément.

## Joliette

### Monsieur le Magistrat Dubeau décédé

Vers 3 heures de l'après-midi, dimanche dernier, est décédé soudainement monsieur le magistrat J.-A. Dubeau, à l'âge de 65 ans. Natif de St-Ambroise, comté de Joliette,

Ils roulent, par toute saison,  
En barques ou en goélettes.  
Mais, nous, roulons à la maison  
Avec VOGUE nos cigarettes.

VOGUE est en Vogue!

TABAC À CIGARETTES  
**VOGUE** 10¢  
le paquet

VOGUE signifie VALEUR

## Le salon de l'auto

Le prochain salon de l'automobile aura lieu à Montréal dans l'immeuble Sun Life, du 20 au 27 novembre prochain. Le président prévoit un record pour les ventes.

Le prochain salon de l'automobile aura lieu à Montréal dans l'immeuble Sun Life, du 20 au 27 novembre prochain. Le président prévoit un record pour les ventes.



# L'Électricité

## l'aide moderne DE LA MÈRE

FAIT VOTRE  
LAVAGE  
REPASSAGE  
CHAUFFE L'EAU  
RÉCHAUFFE  
LE LAIT, ETC.

L'électricité est un aide dont toutes les mères devraient profiter pour l'entretien de leur bébé—elle leur donnera plus de liberté et leur épargnera bien des pas.

Songez donc comme il est facile de chauffer le lait du bébé dans une chaufferette électrique au lieu d'utiliser le poêle de la cuisine. Et pour le lavage journalier qui doit être fait pour chaque enfant, une laveuse électrique est tout simplement merveilleuse.

Votre marchand d'appareils électriques le plus rapproché ou le personnel de notre bureau local se fera un plaisir de vous démontrer les aides de la mère.

THE SHAWINIGAN WATER & POWER COMPANY

Tél.: 16  
**Dr P.-E. LAMARRE**

DENTISTE

Bureau permanent à Maskinongé — A votre service de 9 hrs a.m. à 9 hrs p.m.  
SATISFACTION GARANTIE

Tél.: 16  
**SALON DE COIFFURE MODERNE**

à votre disposition

**Mme P.-E. Lamarre**  
MASKINONGÉ, Qué.  
TOUS GENRES DE COIFFURE  
Spécialité: Permanent Croquignole, etc.

# CORPORATION ET CORPORATIVES

Le congrès de l'Association des Marchands détaillants tenu à Québec les 28, 29 et 30 septembre a prouvé combien les idées corporatives faisaient leur chemin dans les esprits. Il y eut d'abord une conférence par un des membres les plus en vue de l'Association, M. Charles-Auguste Gascon, sur l'opportunité de transformer leur organisation en véritable corporation. Et comme résultat pratique, cette résolution adoptée à l'unanimité: "L'Association demande son Exécutif d'étudier la possibilité de réglementer le commerce d'après l'idée corporative."

Puis, au banquet de clôture, d'importantes déclarations furent faites par le chef de l'opposition provinciale et le ministre du Commerce, M. Godbout conseille aux marchands de chercher la solution de leurs problèmes non pas dans la législation, mais dans la coopération. Il souhaite, déclare-t-il d'après le compte rendu de l'Action catholique, que votre association soit de plus en plus nombreuse et puissante. Je souhaite que ses pouvoirs soient augmentés. Les projets que vous formez, vous ne devez pas demander qu'on vous mette à exécution pour vous; vous devez demander le pouvoir de les mettre vous-même à exécution. Qu'on appelle ça du corporatisme professionnel, je n'y ai pas d'objection. Je n'ai pas d'objection à la chose. On doit laisser, dans la plus large mesure possible, les initiatives et les responsabilités entre les mains de chacune des associations. Ce sont elles qui connaissent le mieux leurs problèmes et qui sont le mieux en état de les résoudre. Que l'Association des Marchands détaillants devienne la corporation du commerce de détail, je verrai la chose d'un bon œil, pour ma part. Il est essentiel que le gouvernement mette entre les mains de l'Association ses moyens de vivre. Vous n'accomplirez rien de grand que par vous-mêmes..."

M. Blodreau parla dans le même sens: "Ce n'est pas par des législations, dit-il, que nous réglerons ces problèmes, c'est par les associations, les groupements, qu'on les désigne sous les noms que l'on veut, les corporations professionnelles. Au cours de ce congrès, une chose m'a frappé; les journées d'études ont réuni l'Association des camionneurs, les représentants de l'Union des municipalités avec l'Association des Marchands détaillants. Chacune de ces associations a évidemment pour but de protéger les intérêts de ses membres, mais tout en respectant le bien commun. J'ai vu là un embryon de corporatisme professionnel où l'on travaille à la coordination des intérêts en vue du bien commun que le gouvernement a le devoir d'assurer."

A ces déclarations dont il y a lieu de se réjouir, nous n'ajouterons qu'une remarque. Il importe extrêmement si on veut bénéficier de l'organisation corporative, de s'en faire une idée exacte, précise, rigoureuse et de s'efforcer de la réaliser dans ce qu'elle a d'essentiel. Si on se contente d'une forme indécise, ou encore si on affuble du mot n'importe quel organisme, on fera fausse route et on n'obtiendra pas les résultats désirés.

Ainsi un journal de Montréal faisait dire à M. Godbout: "Il faut des associations nombreuses et puissantes. Qu'on les appelle corporations professionnelles ou coopératives, je n'ai pas d'objection aux mots, je tâche de promouvoir la chose elle-même". Oui, mais les mots représentent des choses, et il y a tout de même une différence entre la corporation et les coopératives.

Les coopératives sont des "associations de producteurs ou de consommateurs supprimant un intermédiaire afin de bénéficier de son profit" (Antoine), ou encore, pour reprendre la définition adoptée à la Semaine sociale de Saint-Hyacinthe. "Toute organisation sociale qui vise, non à éliminer, du moins à réduire le nombre et le profit des intermédiaires, soit dans l'intérêt des producteurs, soit dans l'intérêt des consommateurs".

De bien plus haute envergure est la corporation: c'est "l'institution d'un corps officiel et public, intermédiaire entre les entreprises particulières et l'Etat, chargé de la gérance au bien commun au sein d'une profession déterminée" (Duthoit) ou encore, d'après le P. Arendt: "Un système qui établit une autorité professionnelle chargée de promouvoir le bien commun et l'intérêt général de la profession et ayant par conséquent le droit de promulguer des règlements obligatoires pour tous ceux qui contribuent à l'exercice de la profession et de représenter ceux-ci

auprès des autorités supérieures". On voit tout de suite la différence. Les coopératives peuvent n'être que de simples associations privées, dont le but est restreint à telle entreprise: la corporation est un véritable organisme de droit public, "corps officiel", qui représente et régit toute une profession.

Or, c'est cette organisation de la profession, reconnue par l'Etat que le Souverain Pontife a si fortement recommandée et que les catholiques s'efforcent de réaliser actuellement en tant de pays.

Les coopératives ont du bon, elles constituent un puissant instrument de redressement économique, il faut donc les encourager, mais non cependant les substituer à l'organisation corporative. On doit plutôt les intégrer dans cette organisation, les mettre à son service d'après le plan tracé par M. Firmin Létourneau à la Semaine sociale de Saint-Hyacinthe: "les coopératives dans l'économie corporative".

Nous ne saurions trop recommander, en terminant cette note, de lire attentivement les volumes des deux dernières Semaines sociales du Canada qui se complètent et font la lumière sur ces problèmes:

L'Organisation professionnelle, les Trois-Rivières, 1936; la Coopération, Saint-Hyacinthe, 1937.

J. P. A.  
"L'Ordre Nouveau" 5 oct. 1937.

## LE TRAIN FANTÔME

Irradié tous les mardis et vendredis soir à sept heures p. m., de C.B.M. (C.R.C.M.) de Radio-Canada.

Le Train-Fantôme est en pleine marche à C.B.M. (C.R.C.M.) d'où il est irradié tous les mardis et vendredis à sept heures p. m., depuis

quelques temps. Encore une fois, Louis-Philippe Hébert et ses artistes de la radio, ont pris les devants, en présentant aux radiophiles de notre province, un radio-roman de cette importance.

Afin que les citoyens de notre province se familiarisent avec les noms des principaux personnages qui ont déjà fait leur apparition dans les émissions passées, nous donnons ci-dessous un synopsis de ce sensationnel: "Train-Fantôme" d'après l'adaptation d'Henri d'Erlanger:

Un soir, dans la petite gare de Fal Vale (Comté de Cornouailles) débarque un groupe de voyageurs. Ils ont manqué la correspondance par l'étourderie d'un jeune homme qui, pendant le trajet, a tiré la sonnette d'alarme, sous prétexte que son chapeau venait de s'envoler. Leur déception est complète quand Saul, le chef et l'unique employé de la petite gare, leur annonce qu'il n'y a plus de train avant le lendemain matin. L'unique ressource des voyageurs est de passer la nuit dans cette triste salle d'attente, éloignée de tout centre habité.

Le groupe comprend Richard Winthrop et sa femme Elsie, qui se chamaillent sans cesse; deux nouveaux mariés en voyage de noces, Charles et Peggy Murdoch; une Anglaise, miss Bourne, qui se plaint de tout et ne songe qu'au perroquet Clara, qu'elle transporte en cage, et enfin Teddy Deakin, qui a causé le fâcheux retard.

Celui-ci, bien entendu, est mal vu par ses "victimes". Mais il les désarme par la cocasserie de ses fantaisistes répliques.

A l'heure de rentrer chez lui, Saul avoue aux voyageurs qu'il ne voudrait à aucun prix passer la nuit avec eux: car la gare est hantée. Vingt ans plus tôt, le prédécesseur de Saul, Ted Holmes, est tombé raide mort, sa lanterne en main, au moment où il allait manoeuvrer un pont tournant tout proche. D'où une terrible catastrophe: un train a été

précipité dans la rivière. Depuis lors, toutes les nuits, un train-fantôme, annoncé par une sonnerie de cloche, traverse la gare à toute vitesse.

Peu après ce récit, Saul est parti. Et les voyageurs sont encore sous le coup de cette terrifiante histoire quand on frappe à la porte. L'un d'eux ouvre et reçoit dans ses bras un corps inerte: celui de Saul qui, comme naguère Ted Holmes, vient de mourir, sa lanterne à la main.

Voilà où nous en sommes rendus avec les émissions du "Train-Fantôme".

Ne manquez pas d'écouter tous les mardis et vendredis soirs à sept heures p. m. de C.B.M. (C.R.C.M.) pour connaître la suite de cet hallucinant drame radiophonique.

## Black Horses

Les lecteurs pratiquant l'élevage des chevaux de trait seront intéressés d'apprendre que les "Black Horses" Dawes ont encore remporté, cette année, la plupart des prix à l'Exposition Canadienne Nationale de Toronto, et à la Foire de l'Ouest de London, Ontario.

A Toronto, dans la classe de trois ans, MEL LAET III gagna le premier prix et fut nommé grand champion réserve. Ce cheval est le frère de MEL LAET V qui obtint le premier prix dans la classe d'un an et qui fut ensuite acquis par la brasserie.

Dans la classe de deux ans, WOODSIDE SUPERIOR remporta le premier prix et le championnat junior. CRESCENT SQUIRE qui obtint le deuxième prix dans cette même classe fut subseqüemment acheté par la compagnie.

Dans la classe des chevaux âgés, KALARAMA qui, il y a deux ans, était nommé grand champion à l'Exposition de Toronto, remporta le deuxième prix. De plus, les "Black Horses" furent décernés le premier prix pour le groupe de cinq.

A la foire de l'Ouest, à London, Ontario, MEL LAET III gagna le premier prix dans la classe de trois ans, et le grand championnat. WOODSIDE SUPERIOR remporta le premier prix dans la classe de deux ans et fut nommé grand champion réserve. Dans la classe des chevaux âgés, KALARAMA gagna le premier prix et TREVISO, un autre "Black Horse", le deuxième prix.

La majorité de nos lecteurs ne sont pas sans savoir que ce fameux groupe d'étalons "Black Horses" est maintenu pour le bénéfice du cultivateur canadien qui cherche à améliorer ses chevaux de trait. Chaque saison, les "Black Horses" sont répartis à divers endroits dans la province et depuis l'inauguration du groupe, en 1931, ils ont engendré au delà de 7,800 poulains vivants. Ces étalons sont surtout remarquables pour leur agilité, leur intelligence et leur endurance et de toutes les races de trait, ils sont les mieux équilibrés pour les travaux de la ferme.

Les lecteurs intéressés sont priés de s'adresser à la Braserie Dawes 355, rue St-Maurice, Montréal, qui se fera un plaisir de leur envoyer gratuitement une copie de leurs brochures intitulées "Les Percheurons" et "Comment élever de bons Chevaux".



### DON GEORGE A RECOURS À LA PRISE DE L'ALLIGATOR

Il faut être en parfaite condition physique pour pratiquer ce sport et Don George, le fameux luitteur, n'est certes pas un gringalet. Pesant plus de 200 livres, il est classé parmi les cinq meilleurs luitteurs du monde. Comme il a voyagé partout, son témoignage au sujet de la Black Horse et de la digestion n'est pas sans importance.

LES plus célèbres athlètes, tels Don George, Johnny Gagnon, Babe Siebert, comme des milliers d'autres personnes de toutes classes, conviennent que la Black Horse est excellente pour la digestion. Ils savent par expérience que cette bière bien mûrie et

bien balancée aide à leur système digestif. Il est important pour vous aussi de bien digérer. Commencez donc aujourd'hui même à boire de la Bière Black Horse et vous verrez que vous digérez beaucoup mieux.



"J'ai bu de la bière dans beaucoup de pays différents et j'ai constaté que la Black Horse est la seule bière qui convient toujours à mon système digestif. Elle m'aide à mieux digérer mes aliments, ce qui veut dire que je mange de meilleur appétit. Elle est excellente pour la digestion".

# Bière BLACK HORSE

Bonne pour LA digestion

# Au Conseil de St-Justin

Séance régulière du Conseil municipal de la paroisse de St-Justin, tenue en la salle publique de la dite paroisse, lundi, le quatre octobre 1937, à 7 hres P.M. Y sont présents M. le Maire W.-H. Gagné et MM. les conseillers Irénée Clément, Léonard Gagnon, Ovide Trudel, P. Baril formant quorum; le Secrétaire-trésorier y est aussi présent.

Après lecture et approbation du rapport de la dernière séance, il est procédé comme suit:

Règlement No 151 aux fins de prélever les deniers suffisants pour pourvoir à l'administration des affaires générales de la municipalité.

ATTENDU qu'il est nécessaire pour la municipalité de s'approprier les fonds nécessaires pour pourvoir à l'administration générale des affaires de la municipalité tel que salaires des employés, assistance publique, intérêts sur les emprunts municipaux, réclamations des aliénés, etc.

ATTENDU l'avis de motion du conseiller Irénée Clément à la séance régulière du conseil de cette municipalité tenue le sept septembre mil neuf cent trente-sept.

Il est en conséquence ordonné et statué par règlement du conseil comme suit:

Qu'une somme n'excédant pas vingt cinq centins par chaque cent piastres d'évaluation soit prélevée

sur tous les immeubles imposables de cette municipalité et recouvrée de tous propriétaires, locataires ou occupants d'iceux, en proportion de l'évaluation respective des dits immeubles tel qu'ils se trouvent portés au rôle d'évaluation en force en cette municipalité et que le secrétaire-trésorier soit autorisé de préparer un rôle général de perception en conformité aux prescriptions du présent règlement qui entrera en force dans les délais légaux de publication.

Proposé par le conseiller Léonard Gagnon, appuyé par le conseiller Irénée Clément et résolu: Que le règlement No 151 pour prélever les deniers suffisants pour pourvoir à l'administration générale des affaires de la municipalité soit adopté suivant sa forme et teneur.

Règlement No. 152 pour pourvoir à l'entretien des chemins du troisième Rang et de la Route Bernier.

ATTENDU que le département de la Colonisation de la Province de Québec a fait durant la saison d'été 1937, des travaux d'élargissement, de régulation et de gravillage dans les divisions d'en haut et d'en bas du troisième Rang de la Seigneurie de Lanauidière en cette municipalité et qu'il se propose d'effectuer pareils travaux dans le cours de la prochaine saison d'été.

ATTENDU qu'il est d'intérêt pu-

blic que l'entretien de ces divers chemins soit approprié aux travaux effectués de telle sorte que l'amélioration effectuée puisse durer par un entretien suivi et constant.

ATTENDU l'avis de motion du conseiller Irénée Clément à la séance régulière du conseil tenue le sept septembre mil neuf cent trente-sept.

Il est en conséquence ordonné et statué par Règlement du Conseil comme suit:

Qu'à compter de la mise en force du présent règlement tous les travaux d'entretien des divisions d'en haut et d'en bas du Troisième Rang de Lanauidière et ceux de la Route Bernier, qui, en vertu des règlements en force en cette municipalité étaient vendus à l'entreprise par enchère publique au rabais pour la période comprise entre le premier novembre d'une année et le premier mai de l'année suivante, tels travaux seront vendus par même enchère publique de la même manière, mais pour la période d'une année entière, savoir du premier novembre d'une année jusqu'au premier novembre de l'année subséquente.

Que l'inspecteur de voirie de chaque division des chemins ci-haut énoncés soit chargé de l'exécution du présent règlement aux fins de parvenir à un entretien tel qu'il puisse conserver intacte l'assiette des dits chemins tel qu'améliorés par les travaux effectués par le département de la Colonisation de Québec.

Le présent règlement entrera en force dans les délais légaux de publication.

Toutes dispositions incompatibles avec les présentes prescriptions et contenues dans tous procès verbaux ou règlements antérieurs concernant les dits chemins sont par les présentes amendées à toutes fins que de droit.

Proposé par le conseiller Léonard Gagnon, appuyé par le conseiller Irénée Clément que le règlement No 152 pour pourvoir à l'entretien des chemins du 3e Rang et de la Route Bernier soit adopté en y insérant l'amendement ci-après: Que le mot Route Bernier soit retranché d'icelui chaque fois qu'il s'y rencontre.

Les comptes ci-après sont soumis pour approbation:

Léopold Caubon \$ 2.85  
Eugène Boivin 21.40  
P.-A. Juneau 4.00  
Conseil Comté Mask 1.31

Proposé par le conseiller Irénée Clément et appuyé par le conseiller Paul Baril que les réclamations ci-dessus soient approuvées et payées.

Le Secrétaire fait rapport qu'il a reçu du Département de la Voirie

de Québec, une somme de \$788.17. Subvention 40T—Re: réparation d'éboullis en 1937 dans le chemin de l'Ornière et Trompe-Souris.

Proposé par le conseiller Irénée Clément, appuyé par le conseiller Léonard Gagnon qu'une grange, 30 x 40, propriété de Joseph Bastien soit assurée pour une somme de \$200 et que M. le Maire soit autorisé de signer pour et au nom de l'Assurance Mutuelle de la paroisse de St-Justin toutes les polices au fur et à mesure qu'elles seront préparées.

Les mutations au rôle d'évaluation des propriétés ci-après sont autorisées, à savoir le lot 356 du cadastre de St-Justin est actuellement la propriété de N. Casaubon et Arthur Gerbeau, de même que le lot 357. Que les lots P359 et P360 soient inscrits au nom de M. Donat Morin.

M. Moïse Bellemare demande au Conseil par requête qu'on lui vienne en aide à cause du malheur qui lui est survenu par la mort de son épouse et qu'il est d'opinion qu'il serait préférable de lui procurer une somme de dix piastres par mois pour défrayer le salaire d'une bonne servante plutôt que supporter la pension de ses enfants dans une maison d'assistance publique.

Il est proposé par le conseiller Léonard Gagnon, appuyé par le conseiller Paul Baril que la considération de la présente requête soit ajournée à une séance subséquente.

M. Joseph Lemay demande que le fossé du chemin 3e Rang, avoisinant sa propriété soit nettoyé et que le pont traversant le dit chemin au même endroit soit fermé.

Proposé par le conseiller Léonard Gagnon et résolu: Qu'ordre soit donné à M. Joseph Morin de fermer le pont ci-haut désigné qu'il a construit sans autorisation et de nettoyer le fossé côté sud-ouest du chemin.

M. Joseph Toupin se plaint d'un fossé qui sert à passer les eaux le long de la Route Bernier et qui se décharge trop près de son réservoir; il demande que le fossé soit fermé à cet endroit.

Proposé par le conseiller Léonard Gagnon, appuyé par le conseiller Paul Baril: Qu'attendu que les droits de propriété du terrain sur lequel le fossé est actuellement érigé, propriété de la municipalité sont antérieurs aux droits du requérant dans l'étang qui approvisionne son aqueduc, le conseil se croit justifiable de ne faire aucune modification.

M. Victor Bellemare expose verbalement que les travaux de remblissage faits à l'éboullis de Trompe-

Souris se sont détériorés par le roulement et il demande qu'ils soient comblés.

Proposé par le conseiller Irénée Clément et appuyé par le conseiller Léonard Gagnon, que M. Bellemare soit autorisé de faire effectuer tels travaux.

Et la séance fut levée...

## La Famille

REVUE D'ACTION CATHOLIQUE

Nous avons le plaisir de constater l'arrivée du deuxième numéro de cette petite revue qui succède à La Tempérance et porte le nom de La Famille, publiée par les Pères Franciscaïns de Montréal.

D'un format commode, chaque page illustrée avec goût, d'une disposition parfaite, cette revue tout en étant modeste porte des articles de grande valeur et mérite l'encouragement de tous ceux qui ont encore à coeur la saine lecture au foyer.

Point important et contrairement à toutes les revues en général, La Famille n'accepte pas d'annonces commerciales et doit sa vie à l'abonnement qui est de .75 sous.

## Vous savez si bien...

(à Serge)

Vous savez si bien causer  
Que longtemps on écoute,  
Sans songer au mauvais doute  
Et puis enfin, on est grisées!

Vous savez si bien chanter  
Que tout est enchantement  
Et dans l'extase du moment  
On voudrait toujours demeurer

Vous savez si bien sourire  
Que l'on croit que pour vous, sans mal,

La vie est un beau carnaval  
Qui ne doit jamais finir!

Vous savez si bien aimer  
Que l'on vous croit sincère  
Et pour bien mieux vous plaire,  
On vous le dit sans hésiter!

Vous savez si bien mentir  
Que l'on ne devine pas  
Que votre coeur, de nous, est las,  
Et qu'ailleurs il est déjà pris!

Vous savez si bien oublier  
Que souvent, en pensant à vous,  
On caresse le rêve fou  
Que vous sachiez un jour pleurer!  
"Serjane".

TEL. 32 HEURES DE BUREAU DE 9 a. m à 9 p. m.

**Dr Robert Trudel**  
DENTISTE  
Successeur du Dentiste Gélinas  
38 ST-LAURENT, LOUISEVILLE, P. Q.

Pour plus de sécurité, confiez donc vos assurances à

**Theophile LAFONTAINE**  
Représentant des meilleures Compagnies d'assurances  
feu, vie et accidents  
ST-BARTHELEMI, P. Q.

Tél. 44 B. P. 44

**Marchand & Vanasse**  
Avocats et Procureurs  
75 St-Laurent, LOUISEVILLE, P. Q.

Heures de bureau:  
9 à 12 hrs a.m.  
2 à 5 hrs p.m.  
7 à 8 hrs p.m.

Tél.: 225

**Dr R. Paul LESAGE**  
Chirurgien-Dentiste  
62 St-Laurent, Louiseville, Qué.

HEURES DE BUREAU 9 a. m. à 9 p. m., le lundi excepté TELEPHONE: AMherst 5982

**Dr A.-D. MILOT,**  
B. A. L. D. S. D. D. S.  
CHIRURGIEN - DENTISTE  
774 BOULEVARD ST-JOSEPH EST  
Entrez et sonnez MONTREAL

TEL. 21

**Dr Ulysse Laferrière**  
MEDECIN - CHIRURGIEN  
Ex-interne des Hôpitaux Notre-Dame, Hôtel-Dieu, Ste-Jeanne d'Arc et Ste-Justine.  
ST-BARTHELEMI, P. Q.

**LE CHEVREUIL**

Le chevreuil à queue blanche est peut-être le type le plus connu de gros gibier dans cette province. Vous le rencontrez dans les régions boisées des Laurentides, de la Chaudière, de Mégantic, de Labelle, de la Gatineau, de la Pontiac inférieure et de Kipawa, et vous n'avez pas à pénétrer très loin pour trouver un champ d'action. La chasse au chevreuil est un sport qui réclame de la patience et de l'habileté et, bien que l'emploi des chiens soit prohibé, la poursuite du gibier et la chasse à l'affût sont approuvées par les lois de chasse provinciales.

40 \$ 2.65 ONCES  
26 \$ 1.90 ONCES  
10 85¢ ONCES

Cette Réelle Saveur de Hollande

**Gin de Kuyper**

EN VENTE AU CANADA DEPUIS PLUS DE 100 ANS

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande—Maison fondée en 1695.

# NOUVELLES LOCALES

M. et Mme Lionel Brissette sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les noms de Marie-Marguerite-Carmen, le 9 octobre. Nos félicitations.

M. et Mme Denis Dauphinais sont également heureux d'annoncer la naissance d'un fils qui reçut au baptême les noms de Joseph Rosaire Gilles. Nos félicitations.

M. Azarias Gagnon, village est à se construire de nouvelles dépendances.

M. et Mme J. O. Croisetière, gérant de l'Hôtel Manoir, de Berthierville étaient de passage à St-Justin, vendredi dernier.

Le Rév. Frère Napoléon Plante C.S.V., vient de se rendre dans sa mission à Szépinghai, en Chine. Il a pris presque un mois pour faire son voyage. A son arrivée en Chine le Frère Plante a envoyé un câblogramme à ses parents.

M. et Mme Onias Plante, Mlle Blanche et Thérèse Plante sont de retour d'un voyage à Montréal en fin de semaine.

Madame Napoléon Pratte de Maskinongé a passé quelques jours chez des parents à St-Justin.

M. et Mme Onias Plante sont actuellement en voyage à Shawinigan, Grand'Mère, Lac à la Torue, et Ste-Flore, où ils visitent de nombreux parents et amis.

M. F. D. Baril de Montréal rendait visite à son père M. Pierre Baril dimanche dernier.

M. et Mme J. E. Langlois, N. P., Mlle Irène Gagné, Mme Albert Gagné ainsi que M. Bernard Bourgeois sont allés à Montréal samedi dernier et rendirent visite à M. Jos. Langlois N.P. qui est hospitalisé à Notre-Dame depuis 6 semaines. Son état s'améliore sensiblement.

M. Ernest Francoeur de Montréal chez sa mère Mme Adem Francoeur en fin de semaine.

Mlle Irène Dupuis passe actuellement une quinzaine chez sa soeur Mme Armand Paquin du Cap de la Madeleine.

M. et Mme Albert Plouffe de passage aux Trois-Rivières, dimanche dernier.

Mme Donat Dupuis et son fils André de Montréal sont chez M. Aimé Dupuis pour une quinzaine.

De passage chez M. Azarias Gagnon dimanche M. et Mme Paul Monette, Mlle Rita et Ida Ouellette, Mlle Irène Beauregard, M. Arthur Benoit, ainsi que M. Vianny Brissette de Lachine.

MM. et Mmes F.-X. et Azarias Gagnon à Ste-Ursule dimanche dernier.

### BAPTEMES:

Oct. 9. — A été baptisé Marie, Marguerite, Carmen, fille de Lionel Brissette et de Jenne d'Arc, Toupin. Parrain Raymond Toupin, marraine: Lupille Dauphinais.

13. — Joseph, Rosaire Gilles fils de Denis Dauphinais et de Dorilla Lessard Parrain: Evariste Lessard, marraine: Rose Anna Lessard.

### Un adieu au Canada et à ses parents

#### DEDIE AU FRERE NAPOLEON PLANTE

C'est le 12 septembre dernier que le Frère Napoléon Plante a fait adieu à ses parents, à ses frères et soeur pour aller faire connaître le nom de Dieu aux pauvres païens de la Chine. Par sa grâce et pour son amour tu renonces aux grandeurs qui passent pour choisir la meilleure part, la croix et le ciel qui ne passeront point. Oui, tu n'avais qu'un désir et Dieu l'a réalisé. C'était de laisser son pays et verser ton sang pour répandre le nom de Dieu auprès des païens. Tu as bien compris cette parole de Jésus dans l'Evangile: Quiconque quitte son père, sa mère, ses frères et soeurs pour me suivre aura la centuple en cette vie et la vie éternelle en l'autre.

Nous t'avons regardé partir avec un coeur brisé de douleur. Sois assuré cher missionnaire que nous sommes ici pour prier pour toi. Au milieu de tout ce bonheur sache bien reconnaître la main du Créateur qui dans sa bonté t'a donné une si belle vocation. N'oublie pas aussi que la vocation du missionnaire est une des plus grandes grâces après celle du baptême. En te félicitant de ton courage je te souhaite du bonheur au milieu des païens.

**GERTRUDE.**

### Surprise party

Bernard est mort, et enterré, de fait mercredi soir un groupe d'amis de St-Justin, Maskinongé, et Louiseville, avait organisé, un "surprise party" en l'honneur de M. Bernard Bourgeois à l'occasion de son prochain mariage avec Mlle Irène Gagné.

La soirée se déroula chez le Dr Lamarre de Maskinongé qui avait offert l'hospitalité de son toit. La gaieté ne manqua pas, l'entrain était à son comble.

Figurez-vous, d'un futur marié qui confiant de retrouver un copain là où il l'avait déposé une heure auparavant et au lieu de le trouver seul causant avec l'hôte de la maison, se trouve en présence de vingt figures au sourire "sinistre", l'empoignant et lui faisant faire un tour de je ne sais quoi.

Le notaire J. E. Langlois y alla avec un boniment de circonstance lui rappelant les différentes étapes de sa vie.

Vint le tour du "défunt" de s'exécuter. "Je suis, dit-il, pris par surprise, et je ne saurais trouver les termes voulus pour remercier les organisateurs de cette fête et ceux qui ont con-

tribué de près ou de loin à son succès. Je vous remercie du magnifique cadeau que vous m'offrez et réellement ce chef-d'oeuvre de cendrier occupera toujours dans mon nid la place d'honneur qui lui sera due, puisqu'il me rappellera votre souvenir. Je vous remercie donc du fond du coeur, et croyez que cette soirée restera gravée dans mon coeur pour toujours. Merci à vous tous."

Chacun y alla de son savoir faire et ce n'est que tard dans la soirée que l'on se quitta.

### M. Napoléon St-Louis meurt subitement

M. Napoléon St-Louis, ex-maire de Ste-Ursule et citoyen bien connu de toute la région est décédé subitement dans la nuit de mardi à mercredi, à l'âge de 64 ans. Quoiqu'un peu indisposé la veille, rien ne laissait prévoir une fin aussi prématurée.

2 Outre son épouse née Parmélie Lambert, Monsieur St-Louis laisse dans le deuil douze enfants vivants, dont une religieuse, la révérende Soeur Marie-Elie, Alcide et Jeannette demeurant aux Etats-Unis, Berthe, (Mme Gervais), Rosaire et Maurice et Mlles Blandine, Florence, Béatrice, Rosaline, Margot et Lucienne.

Les funérailles auront lieu en l'église paroissiale de Ste-Ursule le 16 courant à 10 hrs a.m.

L'Echo de Saint-Justin prie cette famille si cruellement éprouvée de bien vouloir accepter ses profondes sympathies.

### Accident mortel à Maskinongé

Au moment d'aller sous presse, nous apprenons la mort instantanée de M. Harry Lacombe, époux de Marie-Louise Lambert décédé accidentellement alors qu'il était à scier du bois au moulin de M Adélar Lemire.

On nous informe que M. Lacombe voulut enlever une courroie en marche à l'aide d'une pince de fer qui le frappa à la tête et il succomba quelques minutes plus tard.

Le défunt était âgé de 60 ans et laisse dans le deuil son épouse et trois filles mariées.

Nos sincères sympathies à la famille.

#### LA SANTE PUBLIQUE:

L'hon. Dr Albiny Paquette a délégué M. le Dr Emile Nadeau pour représenter le ministère de la santé de la province de Québec au conseil de la Santé Publique du Canada, qui se réunira à Ottawa la semaine prochaine. La paralysie infantile sera la principale question à l'étude, au cours de ce congrès.

#### AGENTS DEMANDES.

Nous disposons encore de quelques bons territoires. Offre exceptionnelle à vendeur qualifié. Proposition avantageuse. Pas de risque. Plus de 750 vendeurs gagnent leur vie dans notre organisation. Pourquoi pas vous? Pour détails et catalogue gratis: FAMILLEX, 570 rue St-Clément, Montréal. As-tu entendu:

### Le Train Fantôme

Ecoutez ce sensationnel radio-roman irradié

LES MARDIS ET VENDREDIS à 7h. p.m.

du poste de radio-Canada.

C.B.M. (C.R.C.M.)

PROGRAMME SEDOZAN 203

avec

Louis-Philippe Hébert et ses artistes de la radio.



### Louiseville...

(suite de la première page)

des chambres en quantité suffisante, une salle d'opérations convenable, conforme à la médecine moderne, et ce serait souvent dans des cas d'urgence sérieux, des échanges de mortalité notablement retardés.

Ce serait utiliser la formule de décentralisation qui est une formule moderne. Décentralisation; c'est-à-dire, garder chez soi tous ses moyens, toutes ses forces, toutes ses compétences, savoir se rendre indépendants des autres. Par ce moyen, ce serait fournir l'opportunité aux professionnels locaux d'exercer leurs activités dans leur milieu respectif.

Mais pour réaliser ces suggestions qui n'ont rien de neuves, qui ne sont ni extravagantes, ni intempestives, ni mal fondées, il ne faut pas évidemment se contenter de marcher dans les chemins battus, il ne faut pas piétiner toujours sur place, il ne faut pas ronronner dans la routine, il ne faut pas être du clan des faux-vicaires qui font passer leur intérêt personnel avant l'intérêt public, mais il faut savoir marcher de l'avant, ne pas redouter trop certains risques, et posséder un long sens précis des belles notions de progrès et d'avenir.

Prenez donc l'exemple sur les petites municipalités anglaises. Examinons froidement la mentalité des Anglais, et en constatant ce qui se passe dans les petites agglomérations anglaises, nous serons bien forcés d'admettre et de confesser que nous sommes vingt-cinq ans en arrière d'eux! Ils sont trop poli pour nous le dire, mais ils nous le font sentir d'une façon vraiment mortifiante pour l'élément canadien-français.

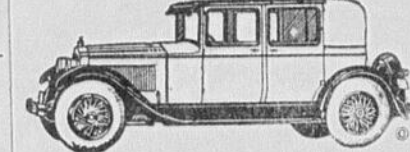
PAUL-N. VANASSE, Avocat.

#### AUTOUR DU CRIME DE CHAMBLANDES.

L'enquête se poursuit sur le crime mystérieux commis le 5 septembre à Pully près Lausanne. Il semble de plus en plus évident que cet assassinat doit être imputé à une équipe volante de la G.P.U., qui transporte à l'étranger les méthodes chères au dictateur russe. L'individu supprimé, le nommé Eberhardt, se nomme en réalité Ignace Reiss, écrit la "Liberté", et faisait partie du service secret de l'Internationale communiste. Etant en violente opposition avec les tendances actuelles du régime, il a été supprimé par une femme, nommée Gertrude Schildbach, agent secret du Comité exécutif de qu'il en soit, on trouve dans ce crime l'Internationale communiste. Quoi en soit, on retrouve dans ce crime les méthodes utilisées lors de l'enlèvement du général Koutieff et autres assassinats communistes. M. Litvinoff flétrit le "terrorisme individuel" dans les réunions de la S.d.N., à la conférence de Nyon, mais, pendant ce temps, la G.P.U. opère dans le pays même où sont prononcés ces discours...

Lisez et Faites Lire L'ECHO DE SAINT-JUSTIN

### TAXI



### Nap. S. de Carufel & FILS

Autos et voitures pour Mariages, Baptêmes, Etc. — Voyages à longue distance.

Service rapide — Jour et Nuit. Tél. 29 — MASKINONGE, Qué.

### Salon de Coiffure HOLLYWOOD

SPECIALITE: Permanent sans fil.

Tous genres de coiffure, manucure etc.

Une visite à notre salon de Beauté mesdames vous convaincra.

### Mlle Evelyn Sawyer Maskinongé, Qué.

Hon. Sénateur Chs Bourgeois, C. R. Gustave Poisson, B. A. LL.L.

### Bourgeois, Poisson & Heaton

avocats Edifice Amcan

LES TROIS-RIVIERES

Hamilton Heaton, B. A. LL. B. — Bureau les samedis et dimanches chez le Notaire Coutu.

LOUISEVILLE, P. Q.

### LE SALVIFLORE



Le Salviflore est un tonique contre les monstres, Règles en abondance, Règles languissantes, Retour de l'âge. Combien de femmes et de filles souffrent de ces maladies-là. C'est un remède recommandable que chaque famille doit avoir constamment sous la main.

Prix: un traitement, \$3.00; la bouteille de 20 onces.

Mme Louis ALARIE, SAINT-JUSTIN, P. Q.

### Pour Vos Enseignes

voyez Raymond Lagloire Lettreur

Tél. 35W, Maskinongé, P. Q.

Tous mes travaux sont faits avec la peinture "SHERWIN WILLIAMS"

Tél. Bell: 107-831

### RICHARD LESSARD, B.C.L. NOTAIRE

Argent à prêter, Règlements de successions, Assurances, Collection. STE-URSULE, Comté Maskinongé.

Tél. Bell: 900 8 5.

### ADRIEN BASTIEN

Transport - Général

Deux camions à la disposition du public.

Service rapide et prix modérés. SAINT-JUSTIN, P. Q.

### JOSEPH MERCURE

MARCHAND DE NOUVEAUTES

Assortiment considérable et varié dans tous les départements à des prix très modérés.

ST-BARTHELEMI, — P. Q.

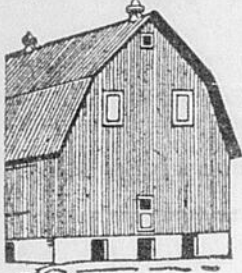
# Couvrez à neuf

avec la  
**TOITURE D'ACIER STATITE**  
MARQUES "COUNCIL STANDARD" et "SUPERIOR"

Ne vous exposez pas aux dégâts que peut causer une couverture qui coule. Couvrez à neuf sans tarder avec la Toiture d'Acier STATITE, et vos bâtisses se trouveront par le fait même protégées contre les intempéries et les risques d'incendie. Une toiture métallique est plus économique parce qu'elle est permanente et ne requiert pas de continuelles réparations. La Toiture STATITE avec côte transversale à l'épreuve du gonflement, se pose aisément et repose bien à plat. Absolument imperméable. En vente partout par les agents.

**3 ans pour payer sous le Plan d'Améliorations aux Habitations**

En vertu du Plan d'Améliorations aux Habitations, les cultivateurs peuvent emprunter de l'argent des banques, à conditions faciles, pour défrayer le coût des réparations ou améliorations à leurs bâtisses. Les prêts sont remboursés par versements mensuels réguliers, échelonnés sur une période de 3 ans (ou de 5 ans si le prêt s'élève à plus de \$1000.00). Consultez votre gérant de banque; il vous fournira tous les renseignements.

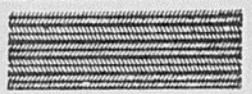


**Eastern Steel Products Limited**  
1335, ave. Delorimier  
MONTREAL, Qué.

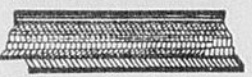
**POSTEZ CE COUPON**

EASTERN STEEL PRODUCTS LIMITED,  
1335, ave. Delorimier, Montréal  
Veuillez m'envoyer des brochures descriptives

Je { construis } une grange  une maison   
      { répare }  
Nom.....  
Adresse.....



**Latte métallique économique à double maille** — Galvanisée  
Pour le passage du struc à l'extérieur ou des enduits à l'intérieur. Empêche les fissures et protège contre les dangers d'incendie. Economique et très durable.



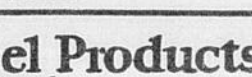
**Moulure d'angle à double maille** — Galvanisée  
Une moulure métallique galvanisée d'un type nouveau, à l'usage des plâtriers, pour la protection des coins extérieurs.



**Moulure d'angle ordinaire**  
Pour la protection des enduits dans les coins ou en tout endroit protubérant sur les murs et les plafonds.



**Clous "Lad-Hed" Statite**  
Un clou d'un type à vis qui tient fermement en place et bouche hermétiquement.



**STATITE**

net de l'importance de mes propos: à quelque degré que l'homme et la femme puissent, dans la pleine vigueur de la santé, craindre la mort, quand l'heure approche, la peur est presque invariablement changée en tranquillité et ils font face à leur fin avec calme.

M. G. Barbarin précise l'instant redoutable où le malade, le futur mourant se voit tout à coup face à face avec son destin. C'est trois, huit, quinze jours auparavant que l'homme "comprend" avec un tressaillement de terreur; puis l'accoutumance se fait et quand la visiteuse est là, l'angoisse s'est dissipée... Oui, il y a pour mourir une grâce d'état qui ne manque à personne; c'est le cas de citer le vieux Montaigne:

"Si vous ne savez pas mourir, ne vous tourmentez point: la nature vous l'enseignera sur-le-champ, pleinement et suffisamment; elle fera toute la besogne".

**Agonies sans douleur**

Quatre-vingt-seize pour cent d'entre nous, au dire des statistiques, sont promis à la mort par maladie. Ce que peut être cette mort, on en possède des témoignages, car il y a des grands malades, abandonnés par les médecins, qui sont allés jusqu'au râle et qui en ont réchappé. Or, aucun ne nous parle d'angoisses mais de léthargie très douce, de glissement, de repos.

—Je serais mort sans le moindre regret, écrit André Demaison, rescapé in extremis d'une bilieuse hématurique; je me moquais éperdument de tout, je n'aspirais qu'au repos.

Les apparences, la "comédie tragique" de la mort ne doivent pas nous faire illusion; ces gestes, ces plaintes, ces mains qui raclent les draps, sont presque toujours inconscients, ce sont des réflexes: les resca-

pés ne s'en plaignent pas. Le râle, dû à les rétractions de l'arrière-bouche, n'est pas une plainte, c'est une forme spéciale de la respiration. On cite un médecin mourant qui entendit son propre râle et mit fort longtemps à comprendre d'où venait ce bruit!

Cook-Wilson, témoin de l'agonie terrifiante de son père qui succombait à des étouffements cardiaques, suppliait les médecins de mettre fin aux souffrances du malade. Au bout de plusieurs heures de cet apparent supplice, le moribond ouvrit les yeux et déclara qu'il avait passé une nuit excellente.

La règle générale, d'après le témoignage de nombreux médecins qui ont assisté à des centaines d'agonies, c'est une léthargie, un demi-coma d'origine asphyxique mais nullement pénible. Et si dur que cet engourdissement puisse paraître à ceux qui sollicitent une dernière marque de tendresse, il est un immense bienfait.

Quant aux morts en pleine conscience, dit M. Barbarin, comme elles sont généralement tranquilles, optimistes! Combien il est rare que le mourant se lamente et se désespère! Il semble qu'une sorte de puérité vienne faciliter le grand passage...

**Morts violentes**

Mais voici le chapitre des morts violentes: noyades, collisions, asphyxies par le gaz, accidents de montagne ou d'automobiles, sans oublier les blessures de guerre.

Heim décrit ainsi sa chute dans un précipice:

—Dès que la chute commença, je compris que j'allais heurter le rocher... J'entendis très nettement le choc de ma tête et de mon dos aux angles du rocher ainsi que le bruit sourd de mon contact avec l'amas de neige du fond. Je ne ressentis de douleur qu'une heure après.

"Il faudrait longtemps pour raconter tout ce que j'ai pensé pendant les quelques secondes de ma chute... je vis se dérouler toute mon existence; tout était éclairé d'une lumière céleste, je n'éprouvais ni angoisse ni peine."

Même tranquillité chez Moorehead, enseveli sous un muraille de terre haute de cinq mètres, chez de nombreux noyés et même chez les victimes des fauves! Il faut lire le récit dramatique de Saint-Exupéry, tombé avec son avion dans la Méditerranée, prisonnier dans son poste de pilotage. Au bout d'une minute, il est contraint de respirer et ses poumons se remplissent d'eau en partie, mais "aucune angoisse, une impression de bien-être". Puis Saint-Exupéry réussit à se dégager, pousse une porte, deux portes, traverse le carlingue et revient miraculeusement à la surface!

Sans doute, tous les exemples que nous donne l'auteur ne sont pas aussi convaincants. Sur l'électrocution, il paraît en contradiction avec les travaux de Simonin et de Jellinek; les brûlés vifs ne sont pas étudiés, le chlore ou l'ypérite est esquivé. Il y aurait aussi à redire sur la mort par les barbituriques et le véronal...

Ne chicanons pas trop l'homme qui nous apporte un pareil message; qu'il y ait des morts atroces, c'est trop certain, l'essentiel est qu'elles sont l'exception. L'essentiel, si l'auteur a dit vrai — et peut-on en douter devant un pareil faisceau de témoignages? — c'est que la mort, qui nous attend tous, soit bien souvent aisée et serena. Et peut-être le dernier mot est le plus vrai sur la mort est-il celui de Butler:

—Une aventure où l'on a plus la peur que de mal!  
**Pierre DEVAUX.**  
—Gringoire.

## La mort est vraiment plus effrayante que douloureuse

On raconte qu'un ami demanda un jour à Alphonse Daudet, toujours cruellement malade:

—Avez-vous peur de la mort? Et que cet homme charmant et héroïque répondit avec un sourire:

—Que voulez-vous, mon cher, nous sommes d'une famille où nous y passons tous!

Nous aussi, lecteurs, tous tant que nous sommes, pouvons redire le mot de l'auteur de *L'Arlésienne*; tous nous marchons vers cette porte effrayante, et plusieurs fois dans notre vie nous avons tenu sur nos bras, comme la mère désespérée devant le mas de Provence, le cadavre de ce que nous avions aimé.

Aussi devons-nous une toute particulière reconnaissance à un auteur déjà connu de nos lecteurs, M. G. Barbarin, qui vient de publier un livre admirablement documenté, intitulé *La Mort douce*, où il s'efforce de prouver que l'"acte de mourir" n'est nullement pénible et que sa perspective ne doit point assombrir notre existence.

Qu'une pareille thèse soit trop absolue, c'est possible, qu'il y ait des morts terribles, c'est probable: le feu, le gaz, le tétanos ne sont point des a-

gents de délices... Mais quelle espérance, si seulement la thèse est à peu près vraie, si les gestes effrayants de l'agonie ne sont que des apparences dont le mourant n'a pas même conscience, si la nature miséricordieuse étend comme un voile ses anesthésies bienfaisantes sur les derniers, les tremblants derniers moments de la vie humaine!

**Faut-il craindre la mort?**

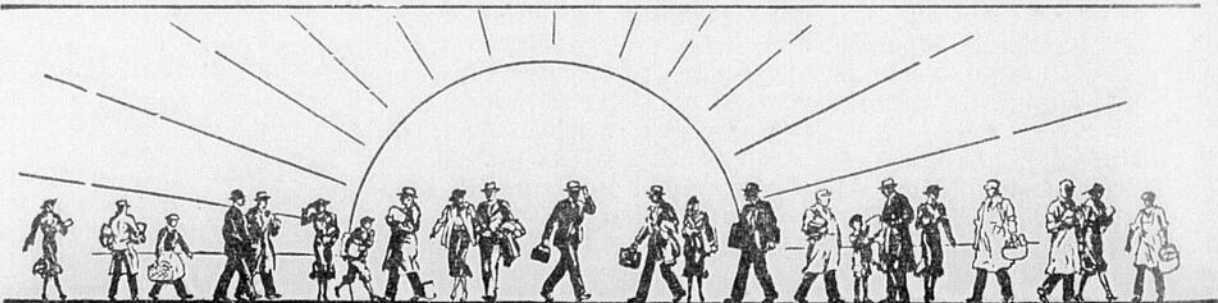
—Il n'y a pour nous dans notre vie et dans notre univers qu'un événement qui compte, écrit Maeterlinck, c'est notre mort... Plus nous la redoutons, plus elle est redoutable. Car elle ne se nourrit que de nos craintes.

—Les Arabes, dit Gandhi, considèrent que la mort est un malaise comme un autre, ils ne pleurent jamais un parent mort.

—Les Chinois, écrivait le père Huc, meurent avec une quiétude incomparable, sans ces secousses terribles qui rendent la mort si effrayante. Ils s'éteignent doucement comme une lampe sans huile.

Une telle sérénité serait-elle l'apanage des Asiatiques? Nullement, s'il faut en croire de nombreux témoignages: citons seulement cette page magnifique de MacKenna, auteur de *L'Aventure de mourir*:

"La peur de la mort est la plus faible des peurs humaines; elle cède devant l'amour, la gloire, le devoir, le sentiment religieux... Je le déclare avec un sentiment



## Les DOMINION STORES s'efforcent d'améliorer le sort de leurs employés

En plus d'avoir contribué à relever le niveau du commerce de l'alimentation, au bénéfice de la ménagère, nous avons amélioré les conditions de travail de nos employés.

Notre service du personnel veille sur les intérêts et le bien-être de tous les employés. Nos assurances collectives, organisées depuis plusieurs années, couvrent à un coût des plus modiques maladie, accident et vie.

Les Magasins Dominion ont en outre réduit le nombre d'heures de travail de leurs employés et tous leurs établissements de l'île de Montréal fermeront cette année à 1 h. p.m., le mercredi, en juin, juillet et août. Tout gérant de magasin au service de la Compagnie depuis un an a droit à une semaine de vacances avec plein salaire.

On est à étudier le cas d'autres localités pour y appliquer également ce programme.

Les Magasins Dominion tiennent à ce que leurs employés soient contents de leur sort.

**Dépenses des magasins Dominion en une année dans Québec**

Achats des manufacturiers,	\$5,209,426.17
Achats des cultivateurs, (île de Montréal seulement)	\$63,122.08
Taxes, municipales, provinciales et spéciales,	\$57,922.23
Salaires	\$663,669.36
Loyers des magasins,	\$182,203.86
Chauffage, électricité, téléphone, etc.,	\$167,336.83



**DOMINION STORES LIMITED**